

**DOSSIER DE CANDIDATURE
POUR 5 EMPLACEMENTS DE CAMION DE
RESTAURATION A EMPORTER / FOOD TRUCK SUR LA
COMMUNE DE MEYLAN**

Maupertuis – Allée des étangs, place des Chalendes
Béalières – Avenue du Granier, parking de la place des Tuileaux
Buclos – Allée du Brêt, parking du marché des Buclos
Aiguinards – place de La Louisiane et du marché
Aiguinards – avenue de la Plaine Fleurie

Nom de la Société :

Remis le :

A remettre avant le 24 novembre 2024

Par voie électronique à l'adresse suivante : commerce@meylan.fr

Ou à l'accueil de la mairie de Meylan
4 Avenue du Vercors, 38240 MEYLAN

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h

Renseignements au : 04 76 41 59 42

La commune de Meylan souhaite ouvrir la possibilité de vente sur l'espace public de 5 emplacements. Le présent dossier de candidature permettra de recueillir les éléments nécessaires au choix des candidats.

L'autorisation sera donnée pour une période de 3 ans à renouveler par un nouvel arrêté chaque année avec la présentation des pièces administratives obligatoires (carte de commerçant ambulant valide, attestation d'assurance de l'année en cours, carte grise du véhicule).

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) est fixé par décision du Maire auquel il faudra ajouter les frais électriques de raccordement.

Il est rappelé que le véhicule ne peut rester stationné sur l'emplacement en dehors des horaires prévus par l'arrêté d'occupation du domaine public qui sera fourni au titulaire de l'emplacement.

1 – LES EMPLACEMENTS

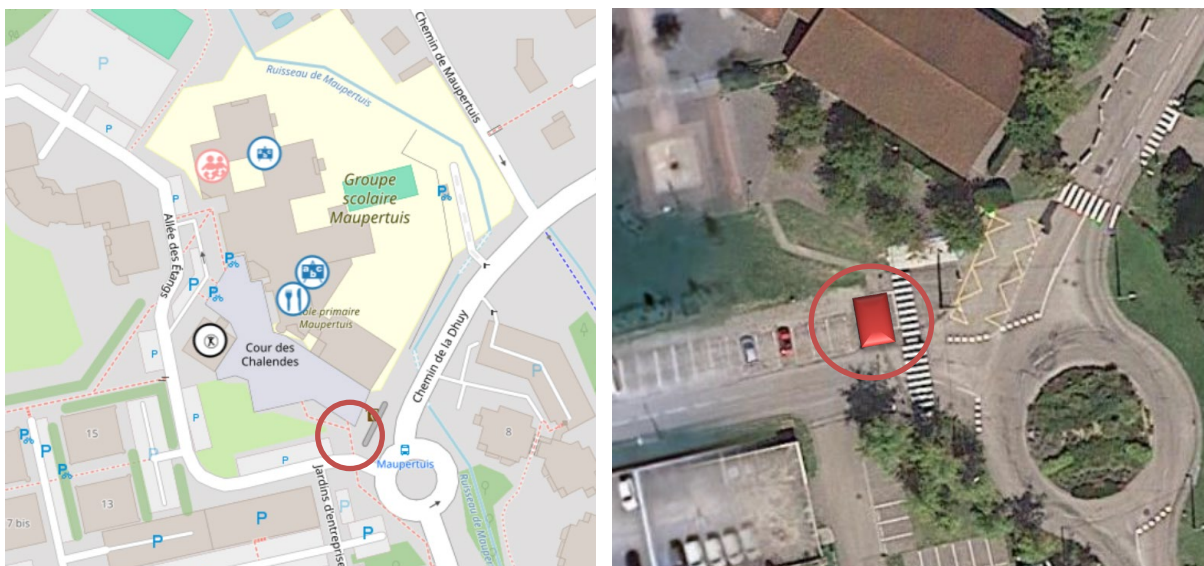
Emplacement n°1 : Maupertuis – Allée des étangs

Lieu d'implantation proposé : Allée des étangs, à côté du rond-point de la place des Chalendes (voir plan ci-dessous)

Tarif d'occupation du domaine public pour l'emplacement, par trimestre – décision du Maire 23/191 en date du 6 décembre 2023 : 7 € par mètre linéaire * nombre de jours de présence hebdomadaire

Coffret électrique, forfait journalier : 1,85 €

Plan de situation :



L'emplacement est proposé sur les créneaux du midi et du soir.

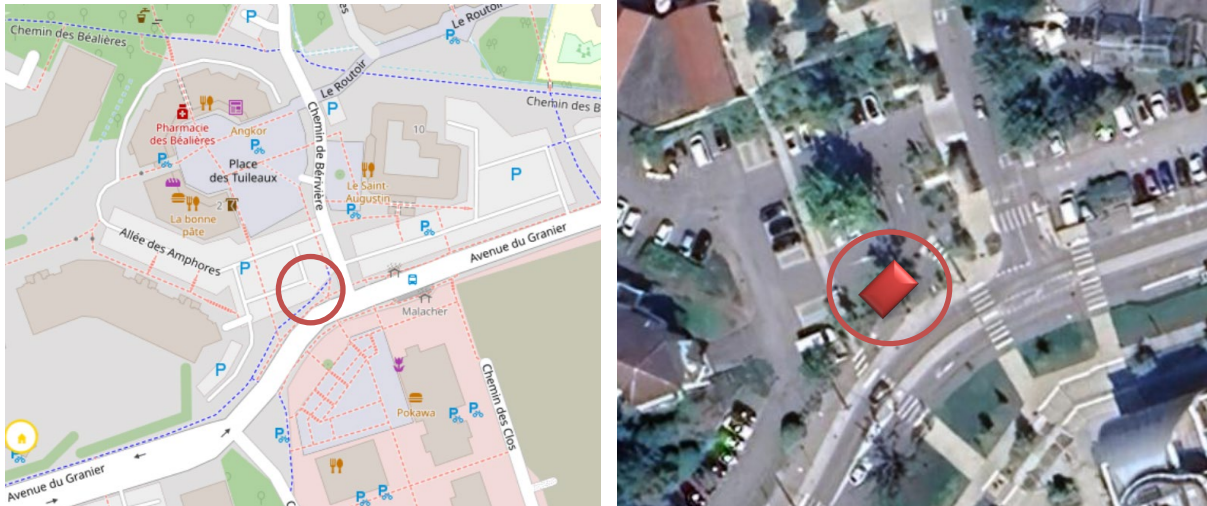
Emplacement n°2 : Béalières – Avenue du Granier

Lieu d'implantation proposé : Avenue du Granier, parking de la place des Tuilleaux (voir plan ci-dessous)

Tarif d'occupation du domaine public pour l'emplacement, par trimestre – décision du Maire 23/191 en date du 6 décembre 2023 : 7 € par mètre linéaire * nombre de jours de présence hebdomadaire

Coffret électrique, forfait journalier : 1,85 €

Plan de situation :



L'emplacement est proposé sur les créneaux du midi et du soir.

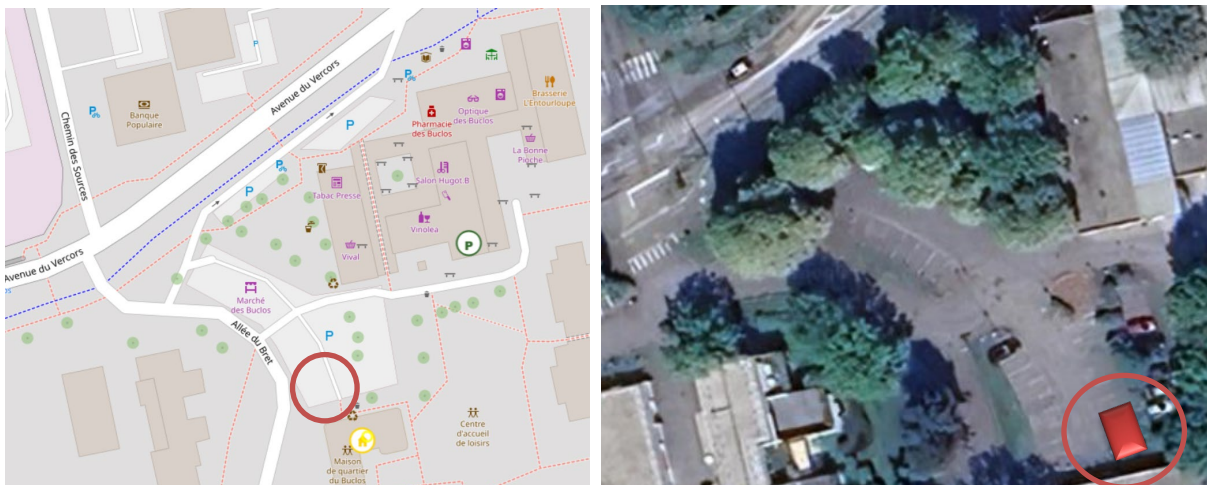
Emplacement n°3 : Buclos - Allée du Brêt

Lieu d'implantation proposé : parking du marché des Buclos situé allée du Brêt (voir plan ci-dessous)

Tarif d'occupation du domaine public pour l'emplacement, par trimestre – décision du Maire 23/191 en date du 6 décembre 2023 : 7 € par mètre linéaire * nombre de jours de présence hebdomadaire

Coffret électrique, forfait journalier : 1,85 €

Plan de situation :



L'emplacement est proposé sur le créneau du soir uniquement.

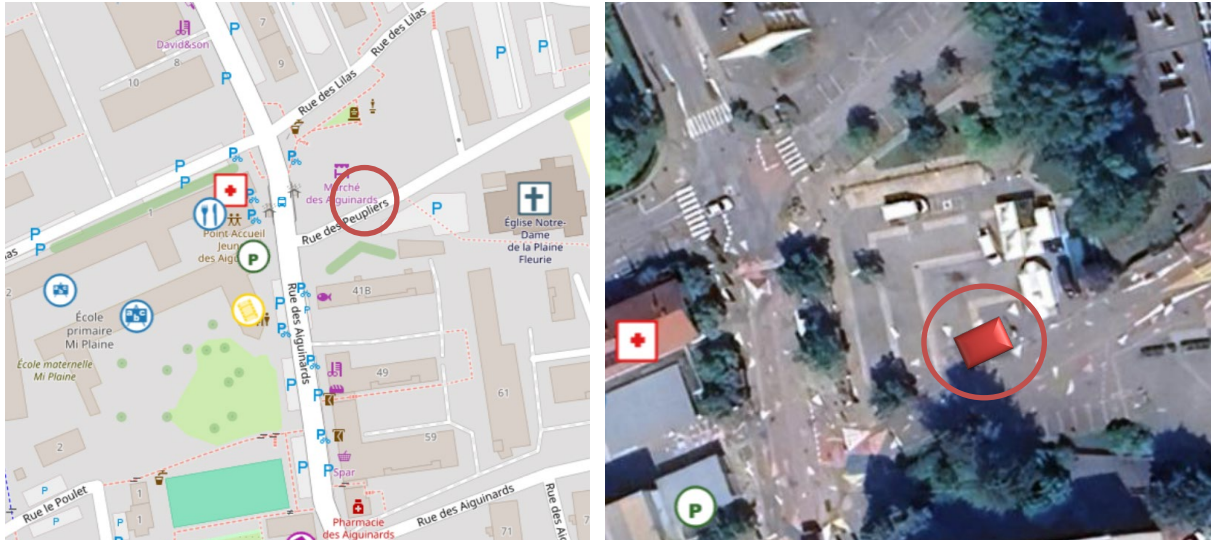
Emplacement n°4 : Aiguinards – place de La Louisiane

Lieu d’implantation proposé : place de La Louisiane (voir plan ci-dessous)

Tarif d’occupation du domaine public pour l’emplacement, par trimestre – décision du Maire 23/191 en date du 6 décembre 2023 : 7 € par mètre linéaire * nombre de jours de présence hebdomadaire

Coffret électrique, forfait journalier : 1,85 €

Plan de situation :



L’emplacement est proposé sur le créneau du soir uniquement.

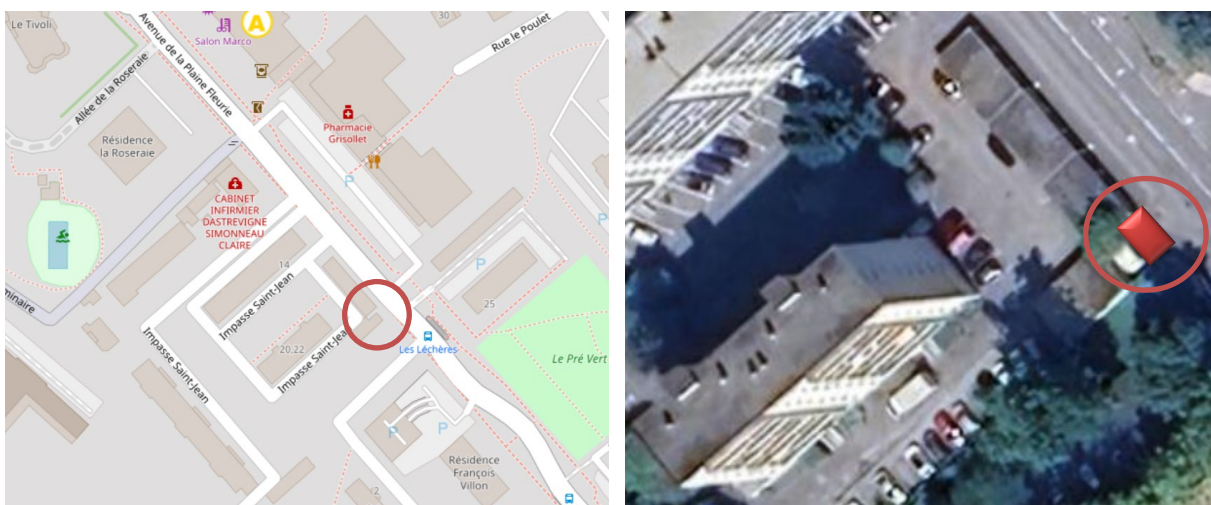
Emplacement n°5 : Aiguinards – avenue de la Plaine Fleurie

Lieu d’implantation proposé : Avenue de la Plaine Fleurie, après les garages du numéro 6

Tarif d’occupation du domaine public pour l’emplacement, par trimestre – décision du Maire 23/191 en date du 6 décembre 2023 : 7 € par mètre linéaire * nombre de jours de présence hebdomadaire

Coffret électrique : abonnement à prendre par l’entreprise

Plan de situation :



L’emplacement est proposé sur le créneau du soir uniquement.

2 – PRESENTATION DU CANDIDAT

Chef d'entreprise ou représentant légal de la société :

NOM / Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Coordonnées :

Téléphone : Portable :

Email :

Entreprise / Personne morale :

Raison sociale :

Adresse :

Forme juridique : Capital :

Date et numéro d'immatriculation (Registre des Métiers ou Registre du Commerce et des Sociétés) :

.....

Référence :

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE => joindre un CV

Date de création de l'entreprise :

Présentation de l'entreprise / Principaux clients :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 – INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES SUR L'ENTREPRISE

- Structure juridique de l'entreprise :
- Secteur d'activité :
- Date de création de l'entreprise :
- Nombre d'emplois - Créés : A créer :
- Données économiques :

Résultats :

Exercice	2022	2023	2024
Chiffre d'affaire			
Effectif			

Prévisionnel :

Exercice	2025	2026	2027
Chiffre d'affaire			
Effectif			

4 – INFORMATIONS SUR LA PRESTATION PROPOSEE

- Produits proposés (joindre carte) :

.....
.....

- Sites d'approvisionnement :

.....
.....

- Moyen de transport des denrées :

.....
.....

- Moyens mis en œuvre en termes d'hygiène et de traçabilité :

.....
.....

- Lieu de production des produits (si différent) :

.....
.....

- Moyens mis en œuvre concernant la durabilité de l'exploitation (recyclage des emballages, mise à disposition de poubelles spécifiques, emballages recyclables, consommation d'énergie, ...) :

.....

.....

Pour les structures existantes :

- Le ou les lieu(x) de vente actuel (locaux, emplacements sur l'espace public ou privé, etc.) :

.....

.....

- La capacité de production en nombre de repas :

.....

.....

- Le volume de produits écoulés :

.....

.....

5 – VOTRE DEMANDE D'OCCUPATION DES EMPLACEMENTS

Cochez l'emplacement ou les emplacements pour le(s)quel(s) vous candidatez.

Cochez également si vous souhaitez être présents sur le créneau du midi et / ou celui du soir pour chacune des journées proposées.

Précisez bien vos horaires de présence pour chaque emplacement et créneau.

- Emplacement n°1 : Maupertuis – Allée des étangs

Présence	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Midi							
Soir							
Horaires							

Emplacement n°2 : Béalières – Avenue du Granier

Présence	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Midi							
Soir							
Horaires							

Emplacement n°3 : Buclos - Allée du Brêt

Présence	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Soir							
Horaires							

Emplacement n°4 : Aiguinards – Place de La Louisiane

Présence	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Soir							
Horaires							

Emplacement n°5 : Aiguinards – Avenue de la Plaine Fleurie

Présence	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Soir							
Horaires							

6 – PIECES A FOURNIR :

Références :

- CV détaillant les expériences professionnelles

Renseignements sur votre offre :

- La carte proposée aux clients
- Toute pièce de présentation de votre projet que vous jugeriez nécessaire

Pièces administratives :

- Copie d'une pièce d'identité
- Extrait K-bis de la société
- Copie de la carte de commerçant non sédentaire
- Attestation d'assurance professionnelle
- Copie de la carte grise du véhicule et assurance du véhicule
- Attestation de conformité notamment en matière d'hygiène alimentaire (HACCP ou équivalence)

Documents financiers :

- Comptes de l'entreprise des 3 dernières années – bilan et compte de résultat (société existante)
- Plan de financement au démarrage (création d'entreprise)
- Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans

7 – CRITERES DE SELECTION

- 1) Eco-responsabilité / Durabilité de l'exploitation : Prévention et tri des déchets (emballages minimisés et respectueux de l'environnement / recyclables), mise à disposition de poubelles spécifiques pour les consommateurs, limitation de la consommation d'énergie, ...
- 2) Qualité des produits proposés : typologie (produits bio ou conventionnels, frais, issus de l'agriculture responsable et/ou locale), circuit d'approvisionnement, transport et traçabilité des denrées.
- 3) Diversité et élargissement du panel par rapport à l'offre déjà existante sur la commune et prix (menu « standard », gamme de prix...) => adéquation avec le tissu économique local.
- 4) Qualité du visuel du Food Truck et emprise sur la voie publique (tables / chaises, etc).

Jusqu'à l'acceptation ferme d'une candidature, la commune de Meylan se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'annuler l'appel à candidature à tout moment et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.